



COMPTE RENDU ANNUEL DE VERIFICATION D'EXTINCTEURS MOBILES ET MATERIEL INCENDIE

Le soussigné : RAHOLIMALALA L. - SECURITE PREVENTION INCENDIE (S.P.I.)

Lot 0105H0030 villa cri-cri n° 7 Mangarivotra, Mahajanga, Installateur Vérificateur des Systèmes de Sécurité Incendie, agréé par l'Association Professionnelle des Entreprises d'Assurance à Madagascar (APEAM) suivant REF. 076/23APEAM/SG, atteste avoir procédé à la vérification des extincteurs dans le risque suivant :

Raison sociale : VOROMALALA

Nature du risque : camion citerne n° 0704 TEP

Adresse : 401 Nge

Date de vérification : 05 mai 2026

I- OBSERVATION SUR L'ETAT DES EXTINCTEURS

02 (deux) extincteurs à poudre APM n 9kg
01 (un) extincteur à poudre APM n 2kg

Prochaine vérification : 05 Novembre 2026

Tous les appareils sont en bon état d'entretien et de fonctionnement et peuvent être utilisés avec efficacité dès la naissance d'un incendie dans les conditions adéquates d'utilisation.

II. POINTS DE NON CONFORMITE AUX REGLES

a- emplacement : CONFORME aux normes édictées par l'APEAM contre l'incendie paragraphe IV-CSA UR4 (1974)

b- surface couverte: environM2

c- Conformité aux règles: CONFORME aux normes édictées par l'APEAM contre l'incendie paragraphe IV-CSA UR4 (1974)

MAHAJANGA le, 05 mai 2026

